



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Extrait du Registre des Délibérations
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le trente avril à 20 heures 00, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de la Ville de VERDUN s'est réuni à Espace des Cordeliers sous la Présidence de M Samuel HAZARD, Président,

**Examen et vote du
Compte Administratif
2025 - Budget Principal**

DCV260430_004

Présents :

M Samuel HAZARD, M Eric BAL, Mme Karen SCHWEITZER, Mme Anne-Sophie BERGER, Mme Christine PROT, Mme Nathalie BLANDIN, M Bruno LAVINA, M Yannick JEANNEL, M Pierre BARON, M Jean-Michel CORRIAUX, Mme Stéphanie CUNY, M Logan LEGAY, Mme Marjory HARMANT

Absents-excusés :

M Yvan CHARDIN, Mme Evelyne VINCKIER, M Armand GENIN, Mme Dominique ROCHE

Entendu l'exposé de Mme Christine PROT, Vice-Présidente,

1/Résumé

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur (le Président). Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes d'un exercice. Il est soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante

Les Balances Générales du Compte Administratif de 2025 pour le budget CCAS s'arrêtent aux chiffres suivants :

2025	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Cumulé
Total des dépenses de l'exercice	18 235,20	431 312,46	449 547,66
Total des recettes de l'exercice	12 965,30	326 338,54	339 303,84
Résultat de l'exercice	- 5 269,90	- 104 973,92	- 110 243,82
Résultat reporté 001 et 002	72 742,77	262 101,52	334 844,29
Résultat cumulé	67 472,87	157 127,60	224 600,47

Le résultat de l'exercice de la section de fonctionnement se traduit par un déficit de 104 973,92€

Il convient de voter le compte administratif 2025 du budget CCAS établi suivant l'instruction comptable M57.

2/Rappel du contexte ou des problématiques

Le Budget afférent à l'exercice qui vient de se clore était un état de prévisions. Il s'agit maintenant de constater comment et dans quelles mesures ces prévisions se sont réalisées.

Cette constatation est opérée au moyen de comptes :

- le Compte de Gestion établi par le gestionnaire des deniers, le Service de Gestion Comptable de Verdun (SGC) ;
- le Compte Administratif établi par l'ordonnateur donc le Président,

Le compte administratif fige le passé, mais il est la base d'appréciation de la situation financière de la collectivité. Son établissement est indispensable pour l'élaboration des documents budgétaires des exercices suivants.

Il reprend les mêmes rubriques que le budget primitif. Il est le relevé de toutes les opérations financières, recettes et dépenses, qui ont été effectuées dans le courant d'un exercice, en l'occurrence du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 plus la journée complémentaire de janvier 2026.

Il est proposé de bien vouloir désigner un président pour la présentation du Compte Administratif 2025.

La présentation du compte administratif s'effectue au travers du document budgétaire notamment du détail par article tant en dépenses qu'en recettes de la section d'investissement et de la section de fonctionnement transmis en version dématérialisé.

4/ Cadre procédural, juridique, financier et technique et solution retenue

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales :

- le Compte Administratif doit être voté après que l'assemblée délibérante se soit prononcée sur le compte de gestion. Ce vote doit intervenir dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice soit au plus tard le 30/06 de l'année suivante ;
- Cette présentation du Compte Administratif interviendra après l'élection d'un Président de séance ;
- Monsieur le Président se retire et ne participe pas au vote.

Pour information, le document budgétaire et l'annexe sont consultable à l'Hôtel de Ville en version papier et/ou dématérialisée.

Il est également disponible à distance, sur le site internet suivant :

<http://94.127.15.12.8180>

Login : verdun

Mot de passe : verdun

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,
1 sans participation : HAZARD

APPROUVE le compte administratif du CCAS tel qu'il lui est présenté.

M. le Maire, Président du CCAS, certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Maire, Président du CCAS, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Signé électroniquement par : Samuel
HAZARD
Date de signature : 05/05/2026
Qualité : CCAS VERDUN - Président

Samuel HAZARD

Recours, informations des usagers.

Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Tout courrier doit être adressé de façon impersonnelle à :
Monsieur le Président du CCAS – 14, Rue des Tanneries – Boîte Postale 80719 – 55107 VERDUN CEDEX

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU CCAS
 du 30 avril 2026**

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

NOM	PRENOM	SIGNATURE
HAZARD	Samuel	
BAL	Éric	
SCHWEITZER	Karen	
BERGER	Anne Sophie	
PROT	Christine	
BLANDIN	Nathalie	
LAVINA	Bruno	
JEANNEL	Yannick	
BARON	Pierre	
VINCKIER	Evelyne	
GENIN	Armand	
CORRIAUX	Jean-Michel	
CHARDIN	Yvan	
HARMANT	Marjory	
LEGAY	Logan	
ROCHE	Dominique	
CUNY	Stéphanie	

CCAS VERDUN BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2025

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Jean-Louis LEULIER

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2025 AU 16/03/2026

Population 17550
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	28
1 Balance des comptes	Etat III-1 29
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 40
4EME PARTIE : Page des signatures	41

Résultats budgétaires de l'exercice

17200 - CCAS VERDUN

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	85 599,77	593 801,52	679 401,29
Titres de recette émis (b)	12 965,30	358 624,59	371 589,89
Réductions de titres (c)		32 286,05	32 286,05
Recettes nettes (d = b - c)	12 965,30	326 338,54	339 303,84
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	22 000,00	449 294,00	471 294,00
Mandats émis (f)	18 235,20	493 133,54	511 368,74
Annulations de mandats (g)		61 821,08	61 821,08
Dépenses nettes (h = f - g)	18 235,20	431 312,46	449 547,66
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	5 269,90	104 973,92	110 243,82

Envoyé en préfecture le 12/05/2026 : CCAS VERDUN

Reçu en préfecture le 12/05/2026 ETAT : II-2

Publié le

ID : 055-265500264-20260430-DCV260430_004A-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

17200 - CCAS VERDUN

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	72 742,77		-5 269,90		67 472,87
Fonctionnement	262 101,52		-104 973,92		157 127,60
TOTAL I	334 844,29		-110 243,82		224 600,47
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	334 844,29		-110 243,82		224 600,47

Envoyé en préfecture le 12/05/2026 : CCAS VERDUN

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 055-265500264-20260430-DCV260430_004A-DE

Exercice 2025

Page des signatures

17200 - CCAS VERDUN

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

GROEN Karine (1018151392-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A DDFiP DE LA MEUSE, le 17/03/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CCAS VERDUN pendant l'année 2025 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

LEULIER Jean-Louis (1013409280-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A VERDUN, le 18/03/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 30/04/2026 par l'organe délibérant.

HAZARD SAMUEL (shazard-xt), Président

A VERDUN, le 06/05/2026

